

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 3 déc. 2015 – France POULAIN

Broglie > Château

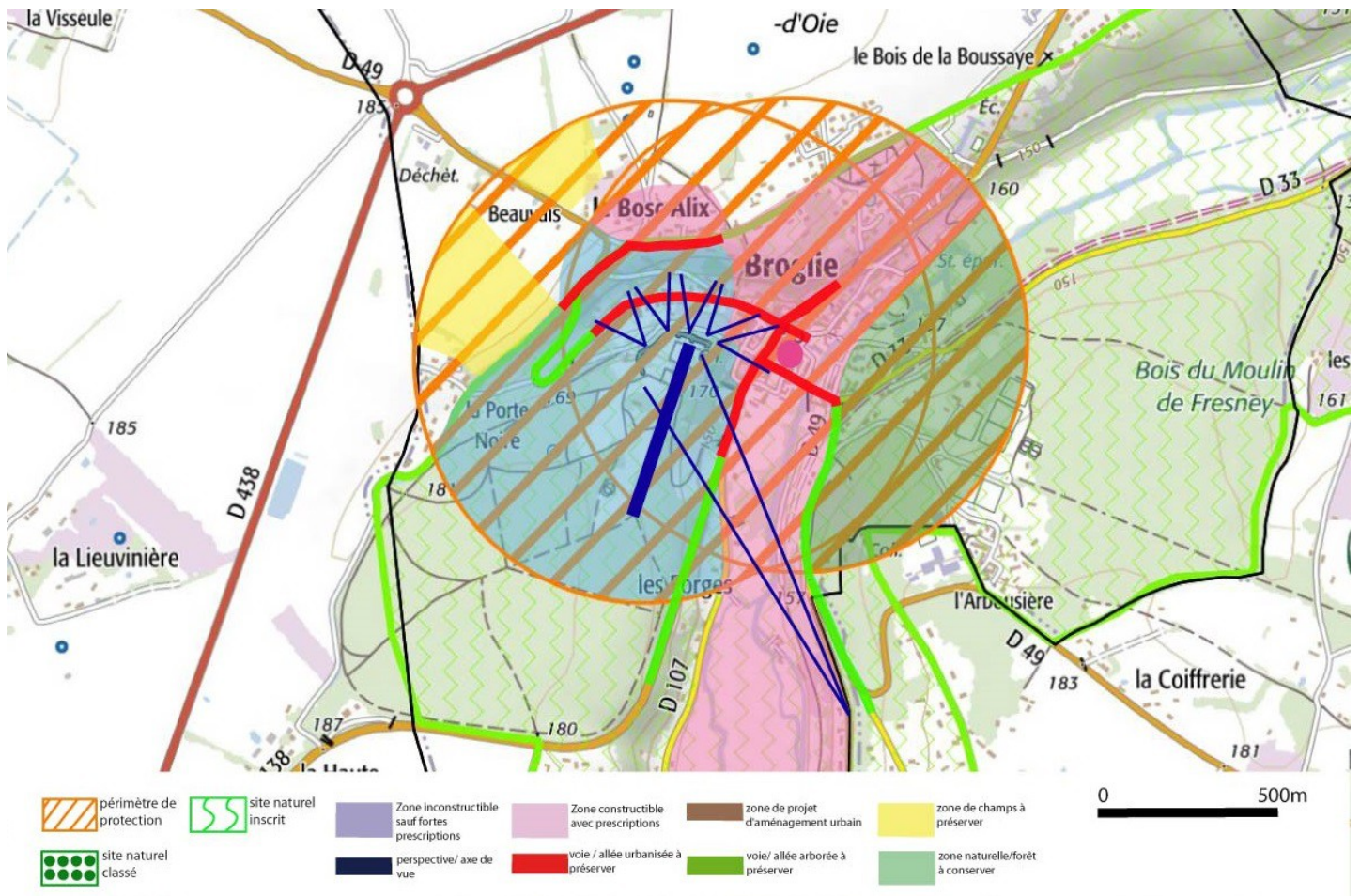
Les vallées de la Charentonne et du Guiel sont sites inscrits depuis le 16 mai 1994.

L'église de Broglie est classée depuis 1862. Son périmètre de protection englobe le château.

Le château de Broglie avec sa chapelle et ses communs ont été inscrits en tant que monuments historiques le 25 février 1974. La protection inclut la chapelle

Un château fort occupait le site dès le XI^e siècle. La place fut assiégée lors de la guerre de Cent Ans puis lors des guerres de religion, avant de tomber en ruine. Le domaine est racheté en 1682 par Simon Arnould, marquis de Pomponne et ministre de Louis XIV. Un grand corps de logis (château actuel) est construit vers 1680-1690 dans un style classique sobre. En 1742, le village voisin de Chambray fut renommé Broglie en l'honneur du maréchal François-Marie de Broglie, propriétaire du domaine, fait duc et pair de France par Louis XV. Les aménagements se poursuivent au XVIII^e siècle (aile nord bâtie en retour, etc.). Le château est abandonné et livré au pillage en 1792 suite à l'exil de Victor de Broglie. A partir de 1814, son descendant remis en état le domaine et les intérieurs selon le goût de l'époque Restauration et créa un parc à l'anglaise. Un cabinet de physique fut installé dans le château par Maurice de Broglie, membre de l'Institut de France, et par son frère Louis, prix Nobel de physique en 1929.

Depuis sa terrasse, le château domine la vallée de la Charentonne et ouvre des vues sur les coteaux voisins mêlant bois, constructions rurales et pavillons plus récents. Le centre-ville de Broglie est bien conservé avec une architecture de qualité jouant sur la polychromie. Le parc du château, les rives de la Charentonne et le village forment un cadre paysager à préserver.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le corps de logis (vue éloignée)



Le corps de logis (vues rapprochées)



Le pavillon d'entrée



Le parc arboré



La vue depuis la galerie du château

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces derniers années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Quelques maisons à pans de bois



Le village depuis la Charentonne



L'église de Broglie (classée MH)



Différents matériaux (bauge, bois, silex)